

Marché de l'art

Un sociologue dresse le profil type de l'artiste superstar Page 23

Scène

«Oblomov», ou la paresse selon Dorian Rossel Page 22



ERICA HANLIT

Economie & Finance

Plafond de la dette américaine: la fin d'une longue bataille Page 17

jeudi 13 février 2014 | N° 4830

MÉDIA SUISSE DE RÉFÉRENCE

CHF 3.50, France 68.70

Des clients non déclarés attaquent leur banque

La pratique est devenue générale pour «contrainte» par son avocat genevois, Marc Béguin. Ce dernier a aussi écrit à Finma: clients non déclarés de retirer ou transférer leurs fonds s'ils ne régulent pas d'abord leur situation fiscale. *Le Temps* a recueilli le témoignage d'un client français de BNP Paribas, empêché de transférer hors de Suisse un vieux compte familial s'il ne produit pas un certificat attestant de sa régularisation en France.

De plus en plus, les clients ripostent. Celui de BNP a fait déposer contre la banque une plainte civile et une plainte pénale pour «contrainte» par son avocat genevois, Marc Béguin. Ce dernier a aussi écrit à Finma: clients non déclarés de retirer ou transférer leurs fonds s'ils ne régulent pas d'abord leur situation fiscale. *Le Temps* a recueilli le témoignage d'un client français de BNP Paribas, empêché de transférer hors de Suisse un vieux compte familial s'il ne produit pas un certificat attestant de sa régularisation en France.



Dans une interview à la *Basler Zeitung*, journal dont il a pris le contrôle, Christoph Blocher déclare que les «Romands ont toujours eu une conscience nationale plus faible» en guise d'explication aux résultats du vote sur l'initiative de l'UDC dans les cantons francophones. Ces propos ont déclenché une tempête de réactions de la part de responsables politiques de Suisse romande, mais aussi en Suisse allemande. Car la rhétorique du leader de l'UDC exprime un profond mépris envers la forte minorité – des deux côtés de la Sarine – qui s'est opposée à la remise en question de la libre circulation des personnes avec l'Union européenne (UE).

Les préjugés de l'ancien conseiller fédéral ont amené le président de la Confédération, Didier Burkhalter, à lancer un appel au respect mutuel. «Ce n'est pas servir le pays que de diviser les Suisses», a-t-il rétorqué. Vice-président de l'UDC, Claude-Alain Voiblet explique que ne pas être choqué par ces propos, même s'ils peuvent être interprétés différemment. Pour le conseiller d'Etat genevois Pierre

Mépris et préjugés: les provocations de Blocher

> Cohésion L'idéologue de l'UDC doute du patriotisme des Romands

responsables politiques de Suisse romande, mais aussi en Suisse allemande. Car la rhétorique du leader de l'UDC exprime un profond mépris envers la forte minorité – des deux côtés de la Sarine – qui s'est opposée à la remise en question de la libre circulation des personnes avec l'Union européenne (UE).

Les préjugés de l'ancien conseiller d'Etat genevois Pierre

Maudet, son mépris pour les Romands est à la hauteur de sa méconnaissance de ce qui fait la Suisse d'aujourd'hui.

La polémique surgit alors que le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, évoque des limitations qui pourraient être faites aux Suisses qui voudraient travailler dans l'UE. ▶ Pages 2, 3, 4, 5, 10, 11

Genève, théâtre de la profonde incompréhension entre rivaux syriens



Editorial

Le poison

Par Pierre Vova

C'est dit en quelques mots

prêt à revenir au Conseil fédéral pour l'imposer. Ceux qui doutent encore de l'objectif

POUR LOUER LEURS CLIENTS A SUISSE, les banques bloquent leurs avoirs

> **Fiscalité** Plusieurs clients témoignent. Ils ne peuvent plus disposer librement de leurs comptes

> Les banques cherchent à dégager leur responsabilité. Mais les clients contre-attaquent

.....
Denis Masmejan

Pour amener leurs clients à se régulariser, les banques suisses ne reculent plus désormais devant des moyens de pression inimaginables il y a peu encore. Selon de multiples témoignages, certains établissements n'hésitent pas à bloquer l'argent tant que le client n'a pas entrepris des démarches pour se mettre en règle avec le fisc de son pays d'origine.

Refus de transférer les fonds, même vers des places sûres, gel des opérations courantes, y compris parfois les retraits au bancomat: les témoignages récoltés montrent que les banques déploient aujourd'hui les grands moyens. Au risque de s'attirer des poursuites judiciaires de leurs clients.

«Le sujet est effectivement devenu très sensible au sein de la place financière, confirme un cadre bancaire. La récente inculpation en France des dirigeants de la banque Reyl pour blanchiment de fraude fiscale a rendu les banques très inquiètes de leur possi-



MARK HENLEY/PHANO PICTURES BNP Paribas à Genève. La banque affirme avoir «le souci de s'adapter aux évolutions réglementaires». ARCHIVES

ble mise en cause. Après le cas, révélé par *Le Temps* et le *Tages-Anzeiger*, d'un contribuable américain client de la Banque Cantonale de Zurich ayant déposé plainte pénale parce que l'établissement refusait de transférer ses fonds à l'étranger, ce sont désormais des clients européens qui se retrouvent dans une situation semblable.

Ainsi, un client français de la Banque Cantonale Vaudoise (BCV) s'est récemment heurté au refus de sa banque de lui laisser librement disposer d'un compte abritant plusieurs millions de francs. Ses retraits ont été limités à 100 000 francs par an. La BCV l'a

«Nous avons le droit et l'obligation dans certains cas de procéder à un blocage transactionnel»

terrogée par *Le Temps*, la BCV s'est refusée à tout commentaire.

Un autre client, français lui aussi, de BNP Paribas à Genève n'a pas pu faire virer son argent sur un autre compte dans un pays de

l'Union européenne. Il s'est entenu répondre qu'il n'était pas question d'autoriser un retrait en espèces ni un virement à l'étranger avant qu'il n'ait démontré être en règle avec le fisc français. Con vaincu que l'attitude de la banque est contraire au droit, l'avocat du client, Me Marc Béguin, pense que celle-ci cherche à se dégager de toute mise en cause future en s'abritant derrière une décision de justice lui ordonnant de débloquer les fonds. L'avocat a réagi en déclenchant pas moins de quatre procédures, auprès de la Finma, de la justice pénale – pour contrainte –, de la justice civile et de l'ombudsman des banques.

BNP Paribas à Genève n'a pas voulu réagir à ce cas, mais admet avoir «le souci de s'adapter avec proactivité aux évolutions réglementaires». Dans ce cadre, précise Natacha Sinclair, porte-parole de la banque à Genève, «nous accompagnons nos clients dans leur évolution face aux nouvelles exigences locales et internationales».

«Mon client est double national suisse et américain, mais établi en Suisse depuis de nombreuses années, raconte un autre avocat. Il est parfaitement en règle avec ses obligations fiscales américaines, ses comptes bancaires sont déclarés aux Etats-Unis, mais cela n'a pas empêché la Banque Cantonale de Genève (BCGE) de lui bloquer ses comptes et d'en interdire toute disposition durant plus de deux mois et demi.» Même les retraits au bancomat n'étaient plus possibles. Il a fallu que l'homme de loi hausse le ton et menace d'intenter des actions judiciaires pour que la banque lève les blocages.

La BCGE ne s'exprime pas sur ce cas, mais confirme «qu'elle a le droit et l'obligation dans certaines circonstances d'opérer sur préavis un blocage transactionnel», explique son porte-parole, Olivier Scherrer. Une telle mesure peut s'imposer «dorsqu'après un certain délai un de ses clients ne lui remettrait pas un document ou une information déterminants sollicités pour la poursuite normale de sa relation d'affaires». Certains clients, admet Olivier Scherrer, peuvent avoir de la peine à admettre de tels procédés mais, assure-t-il, «ce type d'examen est actuellement pratiqué par toutes les banques suisses selon des procédures très similaires».

perform
groupe
> Luxe Ven
en hausse
3,86 milli

Le groupe d
a enregistré au
2013-2014 (ac
chiffre d'affair
liards d'euros
francs), en hau
port au préced
Pacifique et l'A
qué mercredi.

Il s'agit de la
consécutives de
s'est félicité lar
gué du group
Les ventes dan
cifique et sur le
ont été les plu
gressant de 11
Le marché eu
tenu [...]», av
hausse de 5%.

400 million

Le Japon a
luation du yer
hausse de 11
change consta
Enfin, la conti
Orient a net
avec un ch
90 millions d
De manibr
bre de consu
dits de luxe
vingt ans et es
à 330 million
pleine évoluti
publiée cet
net Bain & Cr
n'était que
la barre des 4
sommaitem
de luxe dev
2020 et celle
2030, soulig
zio, associée